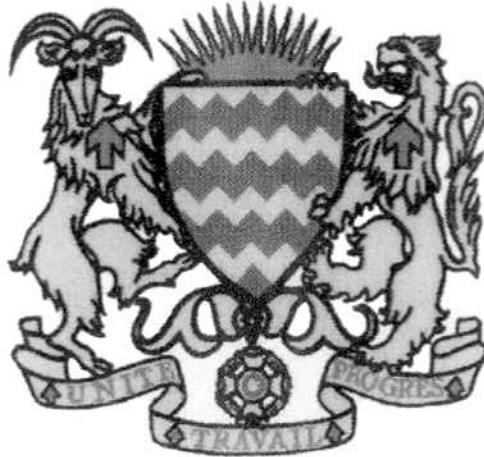


REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité - Travail - Progrès



DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
MOUSSA FAKI MAHAMAT
MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES A LA
63eme SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES.

New-York, le 29 Septembre 2008

(Vérifier au prononcé)

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, **Monsieur le Président**, au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, vous adresser nos très chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 63^{ème} session.

La délégation tchadienne est convaincue que vos qualités et votre expérience dans le domaine des relations Internationales sont un gage de succès de nos présentes assises et voudrait vous assurer de sa collaboration dans l'accomplissement de votre tâche.

Je voudrais aussi exprimer notre sentiment de gratitude à votre prédécesseur pour avoir su, avec compétence et clairvoyance diriger les travaux de la 62^{ème} session.

Qu'il me soit également permis de rendre un hommage appuyé à notre Secrétaire Général, Son Excellence **BAN KI MOON**, pour son engagement dans la défense et la promotion des idéaux de notre Organisation.

Monsieur le Président,

La 63^{ème} session se tient au moment où le monde est confronté à de nombreux défis. Aux conflits armés touchant pratiquement tous les continents viennent s'ajouter les crises alimentaire, énergétique et financière qui précarisent les populations les plus vulnérables. Ces crises récurrentes constituent de réels handicaps pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour lesquels la Communauté Internationale s'est engagée.

Le Tchad, à l'instar de bien d'autres pays, s'est trouvé très tôt confronté à un contexte politique, économique et social défavorable malgré la mise en œuvre de sa Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté.

Cette Stratégie, révisée en 2008, constitue cependant le meilleur cadre de concertation en vue de fédérer tous les efforts nationaux et internationaux destinés principalement à l'atteinte des Objectifs du Millénaire.

En effet, la Déclaration du Millénaire avait été saluée en son temps comme une étape majeure dans la prise de conscience de la Communauté Internationale du retard considérable d'une importante partie de ses membres en matière de développement.

Cette Déclaration ainsi que les Objectifs que nous nous étions fixés alors pour l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2015, représentent encore aujourd'hui la réponse la plus appropriée aux problèmes de pauvreté auxquels beaucoup de pays dont le mien continuent d'être confrontés.

Parmi ces problèmes figurent l'insuffisance des moyens nécessaires au financement de nos programmes, mais aussi et surtout les troubles consécutifs aux multiples tentatives de déstabilisation accentuées par des incursions des mercenaires et bandes armées de tout bord. Les plus importantes se sont déroulées en avril 2006 et février 2008.

Certes, l'exploitation de notre pétrole amorcée en 2003 a permis de doter le pays de ressources supplémentaires, mais celles-ci restent malheureusement en deçà de nos besoins. Des concours extérieurs nous sont donc indispensables dans nombre de secteurs pour renforcer notre capacité à mieux relever les défis de la pauvreté.

La contribution de nos partenaires auxquels nous réitérons nos remerciements et dont nous saluons l'engagement à nos côtés doit cependant s'adapter. Celle-ci viserait prioritairement le renforcement des moyens d'action du pays, notamment par la valorisation de ses richesses naturelles et des appuis financiers et techniques plus conséquents.

Dans ce contexte, l'assouplissement des conditions d'allègement de la dette extérieure des pays pauvres s'avère indispensable. Une plus grande attention doit également être accordée aux problèmes économiques que connaissent les pays en développement et singulièrement ceux d'Afrique dont l'avenir pour certains d'entre eux, risque d'être hypothéqué par la faible compétitivité de leurs produits d'exportation du fait des mesures adoptées par leurs concurrents du Nord.

Mon pays souhaite que l'élan de solidarité qui a sous-tendu le lancement de ce processus soit ravivé afin de réduire les inégalités qui aggravent la pauvreté et qui sont en définitive, source de tensions aux conséquences imprévisibles.

En tout état de cause, le Tchad reste déterminé à tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie de ses populations dans le cadre des Objectifs du Millénaire.

Monsieur le Président,

Je voudrais saluer les efforts de notre Organisation dans l'éradication des foyers de tension qui constituent des obstacles majeurs à la réalisation des objectifs de développement. La crise du Darfour en est un exemple par le poids qu'elle fait subir au Tchad du fait de ses répercussions économiques, sociales et environnementales.

La présence dans l'est du Tchad de 290 000 réfugiés soudanais et 180.000 tchadiens déplacés est l'objet d'une grande préoccupation tant pour le Tchad que pour la Communauté Internationale dont nous saluons la mobilisation sans précédent. Il reste néanmoins que le sort des populations d'accueil mérite une attention plus accrue pour rétablir l'équilibre rompu par cet afflux massif.

Vous comprenez, Monsieur le Président, que dans cette partie du monde, se déroule un véritable drame qui interpelle notre conscience collective. C'est le lieu de lancer un vibrant appel pour une solution durable de cette crise.

Par ailleurs, mon pays se réjouit de la prorogation par le Conseil de Sécurité du mandat de la Mission des Nations Unies au Darfour. Le Tchad reste persuadé que la Communauté Internationale, prenant la mesure des souffrances des populations du Darfour, renforcera la capacité opérationnelle de la **Mission des Nations Unies au Darfour** en mettant à sa disposition tous les moyens adéquats pour accomplir efficacement sa mission et créer les conditions nécessaires à un règlement global et définitif de cette crise.

Il nous paraît ici essentiel de rappeler que depuis le déclenchement de la crise du Darfour, le Tchad, mon pays n'a ménagé aucun effort pour aider nos frères soudanais à trouver une issue pacifique au conflit qui les oppose. Son Excellence Monsieur **IDRISS DEBY ITNO** a été le premier Chef d'Etat étranger à se déplacer personnellement à **EL FACHIR** en Août 2003, pour exprimer sa solidarité et son soutien à son Homologue Soudanais **OUMAR HASSAN EL BACHIR**, tout en appelant les rebelles soudanais à déposer les armes et accepter un règlement politique.

Il vous souviendra du rôle déterminant qu'il a joué en tant que médiateur pour parvenir à la conclusion de nombreux accords de paix entre le Gouvernement soudanais et son opposition.

De même, conscient du lien étroit existant entre la stabilité du Tchad et le règlement de la crise du Darfour, il a toujours œuvré pour la normalisation des relations entre les deux pays. C'est dans cet esprit que le Gouvernement tchadien a favorablement accueilli la décision soudanaise de rétablir ses relations diplomatiques avec le Tchad lors de la réunion du Groupe de Contact chargé de la mise en œuvre de l'Accord de Dakar tenue à Asmara le 12 septembre dernier.

A cette occasion, le Gouvernement tchadien a pris à témoin le Groupe de Contact pour un engagement sincère des deux parties en vue d'une normalisation définitive de leurs relations.

Je voudrais ici renouveler la gratitude du Gouvernement tchadien aux pays membres du Groupe de Contact, aux Institutions ainsi qu'aux pays amis pour le rôle éminent et positif qu'ils ne cessent de jouer pour accompagner le Tchad et le Soudan dans cette voie.

Monsieur le Président,

Nous voudrions profiter de cette tribune pour nous féliciter de l'étroite coopération entre la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine et au Tchad, l'Opération Européenne EUFOR et le Gouvernement tchadien.

Le renforcement du mandat de la MINURCAT ouvre une nouvelle perspective pour le développement des relations entre le Tchad et les Nations Unies, tenant compte de l'expérience accumulée au cours du mandat précédent. L'exigence d'une plus grande efficacité de la présence internationale au Tchad appelle à la mise en place d'une concertation dynamique entre les différentes parties.

Monsieur le Président,

En dépit des agressions répétées des mercenaires dont les répercussions sur la vie de la nation ont été des plus désastreuses, le Gouvernement tchadien sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur **IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République, Chef de l'Etat, maintient son engagement dans la poursuite du dialogue politique tant avec l'opposition démocratique qu'avec les mouvements armés, en vue d'aboutir à la concorde nationale.

Le résultat palpable de cette politique est la formation le 23 Avril 2008 d'un Gouvernement d'ouverture sous la direction de Son Excellence Monsieur **YOUSOUF SALEH ABBAS** et au sein duquel figurent d'éminentes personnalités de l'opposition démocratique.

C'est également avec satisfaction que nous notons le retour dans la légalité de plusieurs membres des Mouvements armés en application de l'Accord de Syrte du 25 Octobre 2007.

Nous voudrions confirmer que le dialogue politique initié par l'Accord du 13 Août 2007, qui était momentanément interrompu par les événements tragiques de Février 2008, a repris ses travaux. Il se déroule dans un climat de confiance et de compréhension et sera naturellement poursuivi avec le concours de nos partenaires jusqu'à l'organisation des élections libres et transparentes.

C'est le lieu de renouveler très solennellement à ces Partenaires la gratitude du Gouvernement et du peuple tchadiens pour leur appui précieux dans la facilitation de ce dialogue.

Monsieur le Président,

Après cet aperçu des questions politiques nationales, nous aimerions évoquer quelques défis internationaux auxquels notre Organisation se trouve confrontée.

En effet, l'échec des récentes négociations de Genève suscite des interrogations sur les chances de l'instauration d'un système commercial mondial juste et équitable, qui prenne en compte les aspirations légitimes des pays en développement qui sont les plus vulnérables dans l'économie mondiale.

Par ailleurs, malgré les efforts de la Communauté Internationale pour réduire les tensions et épargner le monde des horreurs des conflits armés, l'on continue malheureusement d'enregistrer les théâtres de confrontations armées sur tous les continents.

Le spectacle insupportable de milliers des femmes, enfants et vieillards déplacés ou jetés sur les routes de l'exil suite à ces conflits devrait inciter la Communauté Internationale à plus de responsabilité.

Les confits armés et les atrocités qu'ils engendrent constituent un terreau au développement du terrorisme. Ce fléau est un autre défi et une préoccupation majeure de la Communauté Internationale. Mon pays soutient les efforts des Nations Unies dans la lutte pour son éradication totale mais aussi pour une plus grande justice dans le traitement des questions internationales.

S'agissant des questions touchant au nucléaire, nous réaffirmons la position constante de notre pays qui consiste à respecter la volonté souveraine des Etats à se doter de l'énergie nucléaire à des fins civiles.

Monsieur le Président,

A propos des conflits sur le continent Africain, nous notons avec satisfaction les actions conjointes de **l'Union Africaine** et des **Nations Unies** pour le règlement pacifique et durable de ces conflits.

C'est ainsi que nous nous réjouissons de la normalisation de la situation politique et militaire en **Côte d'Ivoire**, au **Kenya** et aux **Comores**.

Dans la Corne de l'Afrique, le Tchad soutient les efforts de l'Union Africaine pour ramener la paix et la concorde nationale en **Somalie**.

Au **Zimbabwe**, nous nous félicitons de l'Accord politique intervenu entre les principaux acteurs politiques zimbabwéens grâce à la médiation du Président **TABO MBEKI** à qui nous rendons un hommage mérité.

Monsieur le Président,

Pour finir, et dans le cadre de la réforme des organes des Nations Unies et plus particulièrement celle du Conseil de Sécurité, permettez-moi de réitérer l'appel pressant de mon pays à notre auguste Assemblée et aux membres du Conseil de Sécurité pour une réforme juste et équitable qui tient compte des aspirations légitimes du continent africain.

Je vous remercie.